

CAHIER DES CHARGES

Voyage en Angleterre du 14 au 18 mai 2018 (5 jours 4 nuits)

Le dossier complet doit être arrivé au collège Pasteur le **30 octobre 2017** au plus tard.

Définition de la prestation

L'appel d'offre concerne l'organisation d'un voyage scolaire à **Stratford-upon-Avon** (GB) avec hébergement en famille du **lundi 14 mai** au matin au **samedi 19 mai 2018** au matin.

Conditions

Effectifs : Entre 46 et 48 élèves mineurs de 3^{ème} et 4 accompagnateurs.

Transport : Le transport aller-retour par route + mise à disposition pour visites (comprenant, le cas échéant, tous les frais de repas et hébergement du chauffeur, de péage et de parking).

Traversée par tunnel ou bateau.

Hébergement : En pension complète du lundi soir diner au vendredi matin + panier repas du midi.
Le repas du diner lors du voyage retour (car ou bateau).

Détails et tarifs

Le candidat doit produire une proposition détaillée avec les caractéristiques des services conformes au descriptif permettant d'obtenir un prix unitaire par participant intégrant toutes les charges et un prix global intégrant toutes les dépenses pour tous les participants.

Le prix doit comprendre :

La réservation préalable, l'hébergement dans des familles d'accueil en pension complète, le transport AR en car grand tourisme et les activités inscrites au programme joint.

Toutes les assurances obligatoires ainsi qu'une **assurance annulation** dont les modalités précises seront indiquées.

La **mise à disposition d'un téléphone mobile** ou carte sim pour l'enseignante organisatrice.

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères suivants :

Qualité des services : 50%

Prix : 50%

Paielement :

La facture sera réglée par mandat administratif selon les règles de la comptabilité publique notamment pour ce qui concerne les paiements avant service fait et leurs limitations.

Constitution du dossier :

L'offre tarifaire indiquera explicitement les prestations incluses et exclues ainsi que les tarifs détaillés

Le candidat doit s'engager à garantir le respect de la réglementation en vigueur relative au transport routier dans le cadre d'un voyage scolaire.

A l'issue de la réception des propositions, une commission se réunira pour retenir les offres les plus adaptées à la demande et conformément aux critères indiqués plus haut.

L'offre économiquement la plus avantageuse sera retenue et le candidat l'ayant proposée en sera avisé..

Fait à la Chapelle St Mesmin, le 9 octobre 2017

Le Principal,

F. CLAVÉ